

Distribution limitée

WHC-96/CONF.201/INF.5
Paris, le 22 novembre 1996
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL
Vingtième session

Mérida, Yucatán, Mexique 2-7 décembre 1996

Point 4 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Secrétaire sur les activités entreprises depuis la dix-neuvième session du Comité.

RESUME

Ce document présente une vue d'ensemble des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les Etats parties, les organismes consultatifs et autres partenaires, entre décembre 1995 et novembre 1996 selon les rubriques suivantes :

1. Introduction
2. La Stratégie globale
3. Les listes indicatives
4. La Liste du patrimoine mondial
5. Soumission de rapports sur l'état de conservation
6. Assistance internationale
7. Patrimoine mondial menacé et patrimoine mondial en péril
8. Exemples d'activités régionales
9. Coopération avec les organismes consultatifs et autres partenaires
10. Formation
11. Documentation, information et éducation
12. Le Centre du patrimoine mondial
13. Le vingt-cinquième anniversaire de la Convention

On trouvera des informations plus détaillées sur chacun de ces sujets dans les document de travail et d'information pertinents préparés pour la vingtième session du Comité du patrimoine mondial. Des informations complémentaires figurent également dans les trois numéros de *La Lettre du patrimoine mondial* et les deux numéros de la *Revue du patrimoine mondial* publiés en 1996.

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Introduction	4
2. La Stratégie globale	4
3. Les listes indicatives	6
4. La Liste du patrimoine mondial	7
5. Soumission de rapports sur l'état de conservation	7
6. Assistance internationale	8
Assistance préparatoire	
Assistance technique	
Assistance de formation	
Assistance d'urgence	
7. Patrimoine mondial menacé et patrimoine mondial en péril	13
8. Exemples d'activités régionales	14
Etats arabes	
Afrique	
Asie et Pacifique	
Europe	
Amérique latine et Caraïbes	
9. Coopération avec les organismes consultatifs et autres partenaires	20
10. Formation	22
11. Documentation, information et éducation	23
Documentation, le WHIN et l'Internet	
Matériels d'information	
Education	
Coproductions avec les médias et les éditeurs	
12. Le Centre du patrimoine mondial	30
13. Le vingt-cinquième anniversaire de la Convention	31

Annexes

Annexe I	Augmentation du nombre des Etats parties entre 1973 et 1996
Annexe II	Sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
Annexe III	Nouvelles propositions d'inscription en 1996 et 1997
Annexe IV	Rapports sur l'état de conservation
Annexe V	Statistiques sur l'utilisation du serveur Web sur le patrimoine mondial

1. Introduction

La Convention de l'UNESCO de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel compte maintenant 147 Etats parties avec l'entrée en vigueur de sa ratification par la Belgique, l'Estonie, l'Islande et Maurice depuis la dix-neuvième session du Comité du patrimoine mondial en décembre 1995. L'Annexe I montre les augmentations cumulatives et incrémentielles du nombre d'Etats parties de 1993 à 1996.

Ce document présente une vue d'ensemble de la large gamme d'activités menées par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en coopération avec les Etats parties, les organismes consultatifs (ICCROM, ICOMOS et UICN) et d'autres partenaires entre décembre 1995 et novembre 1996.

2. La Stratégie globale

Dans le cadre de la Stratégie globale adoptée par le Comité à sa dix-huitième session de 1994, plusieurs réunions thématiques et régionales ont été organisées en 1996 par le Centre, les organismes consultatifs et des Etats parties, pour identifier de nouveaux aspects du patrimoine mondial.

Du 22 au 24 mars 1996, une réunion sur l'"Evaluation des principes généraux et critères pour les propositions d'inscription de biens naturels du patrimoine mondial" s'est tenue dans le Parc national de la Vanoise, France. Cette réunion, organisée à l'invitation du Gouvernement français, a débattu des définitions et des interprétations des concepts de "valeur universelle exceptionnelle", de la valeur esthétique des sites naturels, de l'intégrité et du terme "naturel". Le groupe d'experts a également réfléchi sur la meilleure manière de rendre compte de la complexité des interactions entre nature et culture à travers la mise en oeuvre de la Convention. Par ailleurs, des débats ont eu lieu sur les questions d'équilibre, de crédibilité et de gestion de la Liste du patrimoine mondial. A la demande de la vingtième session du Bureau du patrimoine mondial, le rapport de la réunion de la Vanoise ainsi qu'un certain nombre de recommandations spécifiques (voir le document d'information WHC-96/CONF.201/INF.8) ont été envoyés à tous les Etats parties pour commentaires accompagnés d'une Lettre circulaire.

Conformément au "Plan d'action pour les paysages culturels" adopté par la dix-septième session du Comité du patrimoine mondial en 1993, une réunion régionale d'experts sur "Les paysages culturels européens d'une valeur universelle exceptionnelle" s'est

tenue à Vienne, Autriche, le 21 avril 1996. Cette réunion s'est tenue avec l'appui de la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO et du ministère fédéral autrichien de l'Education et des Affaires culturelles. Quarante-deux experts de 14 Etats parties et d'ONG (par exemple l'ICOMOS, l'UICN, l'IALE et l'IFLA) y ont assisté. Cette réunion d'experts était la première tentative d'application du concept de paysages culturels en tant qu'éléments de la "Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative" dans la région européenne. Le groupe d'experts a discuté de l'application des trois catégories de paysages culturels du patrimoine mondial et a exploré les notions d'identification, d'estimation et d'évaluation des paysages culturels pour la région européenne. Le groupe d'experts a mis en lumière l'existence d'initiatives parallèles et d'occasions de travail de collaboration pour la conservation de paysages culturels du patrimoine mondial dans la région (par exemple avec le Conseil de l'Europe qui en est à la phase finale de la préparation d'un projet de texte non juridique pour une Convention des paysages européens).

Conformément à la demande de la dix-huitième session du Bureau du patrimoine mondial en 1994, et à la suite du travail préparatoire mené en 1995 et 1996, une réunion d'experts s'est tenue à l'occasion du Trentième Congrès géologique à Beijing, Chine, en août 1996, pour favoriser la préparation d'une étude globale comparative de l'histoire de l'évolution de la Terre. Cette réunion était organisée par la Division des Sciences de la Terre de l'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec l'UICN et l'UISG (Union internationale des sciences géologiques). Les autorités canadiennes ont fourni une aide financière pour le voyage des participants. La réunion d'experts a passé en revue les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère de patrimoine naturel (i) et a fait des recommandations sur les critères d'identification, d'évaluation et de revue de sites géologiques et fossilifères à inclure sur la Liste du patrimoine mondial. Le rapport de ce groupe d'experts - ainsi qu'un certain nombre de recommandations - figure dans le document d'information WHC-96/CONF.201/INF.10.

D'autre part, après avoir entrepris des consultations d'universitaires et de chercheurs scientifiques spécialistes de l'Afrique et de la Convention, et réuni un comité d'experts de réputation internationale, le 6 mai, pour mettre au point ce projet, le Centre et l'ICOMOS ont organisé à Addis Abeba (Ethiopie), du 29 juillet au 1er août dernier, en étroite collaboration avec les responsables nationaux des Monuments et des Musées (CRCCH), une deuxième réunion de stratégie globale pour contribuer à définir et identifier les types de biens culturels

africains susceptibles de faire l'objet de propositions d'inscription sur la Liste. Environ 35 experts d'Etats parties ou non encore parties de la région ont participé à cette réunion et ont étudié la question de l'éligibilité pour inscription sur la Liste de très nombreux types de biens culturels (patrimoine archéologique, savoirs traditionnels et patrimoine technique, patrimoine spirituel, établissements humains, itinéraires culturels et routes d'échanges), représentatifs de l'histoire et de la vie des sociétés africaines. Cette réunion va donner lieu à l'établissement d'inventaires scientifiques, à la préparation de listes indicatives harmonisées dans le cadre d'une coopération sous-régionale puis à de nouvelles propositions d'inscription de biens culturels africains, actuellement particulièrement sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial (WHC-96/CONF.201/INF.7).

Le rapport de la première réunion de Stratégie globale tenue à Harara, Zimbabwe, en octobre 1995, intitulée "Le patrimoine culturel africain et la Convention du patrimoine mondial" a été récemment publié.

3. Listes indicatives

A sa dix-septième session à Carthagène en décembre 1993, le Comité a fait part de sa préoccupation quant au petit nombre de listes indicatives qui avaient été préparées conformément aux exigences des Orientations. Le Comité a confirmé l'importance de ces listes dans un but de planification et pour permettre des analyses comparatives des propositions d'inscription. Les listes indicatives constituent un inventaire des biens situés sur le territoire de chaque Etat partie, biens que celui-ci considère comme pouvant être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au cours des années à venir. D'autre part, le Comité a décidé à sa dix-septième session en 1993 de renforcer les exigences quant à la forme et au contenu des listes indicatives à partir du 1er octobre 1995.

Sur les 147 Etats parties à la Convention, 72 de ces listes indicatives sont en conformité avec le format spécifié dans les Orientations (voir document de travail WHC-96/CONF.201/8). Des efforts supplémentaires sont requis dans la plupart des régions pour assurer la préparation et l'utilisation systématiques des listes indicatives pour l'identification, l'estimation et l'évaluation des biens proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Un groupe d'experts réuni dans le Parc national de la Vanoise, France, en mars 1996, a proposé que les exigences obligatoires

d'une liste indicative soient également étendues aux biens naturels (voir document d'information WHC-96/CONF.201/INF.8).

4. La Liste du patrimoine mondial

A la suite des décisions prises par le Comité du patrimoine mondial à sa dix-neuvième session à Berlin en décembre 1995, la Liste du patrimoine mondial compte maintenant un total de 469 biens (350 biens culturels, 102 biens naturels et 17 biens mixtes) situés sur les territoires de 104 Etats parties au total.

A sa vingtième session, le Bureau du Comité du patrimoine mondial a étudié un total de 47 nouvelles propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (11 biens naturels, 33 biens culturels et 3 biens mixtes culturels et naturels). De plus, il a été procédé à l'examen de l'extension d'un bien naturel et d'un bien culturel du patrimoine mondial, ainsi qu'à l'examen de 2 propositions d'inscription de biens naturels et de 4 propositions d'inscription de biens culturels précédemment différées ou renvoyées (voir le document de travail WHC-96/CONF.201/4 et WHC-96/CONF.201/9).

Pour 1997, 53 propositions d'inscription au total (13 biens naturels, 1 bien mixte et 39 biens culturels) ont été transmises aux organismes consultatifs par le Centre du patrimoine mondial pour évaluation. L'Annexe III montre l'augmentation cumulative et incrémentielle du nombre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de 1978 à 1995.

La répartition régionale des nouvelles propositions d'inscription avantage nettement l'Europe occidentale pour 1996 et 1997 comme le montre l'Annexe II.

Il est heureux de noter qu'en 1996 six Etats parties ont proposé pour inscription des biens pour la première fois (Arménie, Autriche, Belize, Gambie, et Mongolie en commun avec la Fédération de Russie).

5. Soumission de rapports sur l'état de conservation

A la suite de la décision du Comité à sa dix-neuvième session, le Bureau à sa vingtième session a préparé un projet de rapport sur les aspects méthodologiques et de procédure du suivi systématique et de la soumission de rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial. Ce rapport comprend le projet de résolution préparé par le Comité à sa dix-neuvième session. S'il est adopté, le Comité soumettra le rapport à la onzième Assemblée générale des Etats parties qui se tiendra à la fin de 1997.

Considérant la décision du Comité selon laquelle un projet de résolution sur le suivi et la soumission de rapports devait également être inclus dans son rapport à la vingt-neuvième Conférence générale de l'UNESCO, le Bureau a préparé un tel projet de résolution pour examen par le Comité (voir document de travail WHC-96/CONF.201/6A).

En ce qui concerne les aspects plus techniques de la soumission de rapports, conformément à la demande du Comité à sa dix-neuvième session, le Secrétariat a diffusé le projet de nouveau formulaire de proposition d'inscription et le format des rapports périodiques sur l'état de conservation à tous les Etats parties à la Convention. Les réponses des Etats parties seront portées à l'attention du Comité ainsi que les propositions de mesures à prendre en 1997 (voir document de travail WHC-96/CONF.201/6B).

Le Bureau à sa vingtième session en juin 1996 a de nouveau étudié un grand nombre de rapports sur l'état de conservation de biens - quarante-quatre au total : vingt-deux biens naturels, deux biens mixtes et vingt biens culturels. Ces rapports étaient basés sur des informations reçues des Etats parties, des organismes consultatifs et d'autres partenaires de la conservation du patrimoine mondial.

A sa vingtième session, il sera demandé au Comité d'étudier un total de cinquante-quatre rapports sur l'état de conservation de biens : trente-et-un sur des biens culturels, vingt-deux sur des biens naturels et un sur un bien mixte. Sur les cinquante-quatre rapports, treize proviennent d'Afrique, sept des Etats arabes, quinze d'Europe et d'Amérique du Nord, neuf d'Amérique latine et des Caraïbes et dix d'Asie et du Pacifique.

Il est à noter que depuis 1994, des rapports sur l'état de conservation des 15 biens culturels d'Afrique ont été soumis soit au Bureau soit au Comité.

Pour ce qui est de l'exercice du suivi systématique en Asie, les rapports sur l'état de conservation de plus de trente biens culturels inscrits avant 1992, autres que ceux de l'Inde et les trois de Sri Lanka, seront terminés d'ici la fin de 1996. En 1997, on espère que les rapports sur les sites culturels restants dans la région Asie-Pacifique pourront être préparés par les Etats parties concernés.

6. Assistance internationale

La mise en oeuvre de l'assistance internationale telle qu'elle a été approuvée respectivement par le Bureau, le Comité et le

Président, est résumée dans le document de travail WHC-96/CONF.201/14A à la date du 31 août 1996. Une vue d'ensemble des activités d'assistance internationale est également résumée ci-dessous.

Au cours de l'année 1996, une **assistance préparatoire** a été mise en oeuvre pour la préparation d'études techniques pour la conservation de biens au Brésil et en Equateur et pour la préparation de listes indicatives et de dossiers de propositions d'inscription (Dominique, Bolivie, Brésil, Colombie), ainsi que pour une réunion thématique sur les fortifications dans les Caraïbes (tenue en Colombie en août 1996). On espère que ces activités contribueront à équilibrer la Liste du patrimoine mondial pour le patrimoine culturel de l'Amérique latine et des Caraïbes qui met actuellement nettement l'accent sur les villes coloniales.

La subvention de 1995 pour une assistance préparatoire à Luang Prabang a été utilisée comme financement initial pour la préparation de directives de construction pour cette ville historique. Le projet a abouti à la préparation d'un projet beaucoup plus important sur la Maison du patrimoine, projet maintenant partiellement financé par le Gouvernement français et l'Union européenne, ce qui permet l'avancement de la mise au point d'un plan de préservation urbaine et de directives de construction ainsi que d'un projet de loi sur la protection des biens culturels, y compris les secteurs historiques urbains.

L'assistance préparatoire prévue pour le Fort de Rohtas, Pakistan, a été utilisée en 1995 pour la révision du dossier de proposition d'inscription différé en 1990. En 1996, au titre de cette subvention, une étude comparative sur les premiers forts islamiques est en préparation et doit être terminée pour juin 1997.

La subvention d'assistance préparatoire de 1995 pour la civilisation de la vallée de l'Indus a contribué à la création d'un groupe scientifique international et national coordonné par le Musée Guimet, Paris, France. Ce groupe travaille sur la faisabilité de la proposition d'inscription en série ou en groupe de plusieurs sites archéologiques parmi les plus anciens de la vallée de l'Indus pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La subvention d'assistance préparatoire de 1995 pour la Mongolie a financé un atelier interministériel national pour préparer une liste indicative de biens culturels et naturels. Cette liste indicative a été reçue par le Centre du patrimoine mondial.

Au cours de 1996, une assistance a été approuvée pour la préparation d'une liste indicative de patrimoine naturel pour le

Soudan et la préparation d'une proposition d'inscription de Wadi Howar.

Au cours de 1996, une assistance préparatoire a été approuvée pour la préparation d'une proposition d'inscription de la Réserve nationale Lorenz (Indonésie). L'assistance préparatoire pour la proposition d'inscription d'East Rennell n'a pas été utilisée car les Iles Salomon n'ont pas encore payé leur contribution au Fonds du patrimoine mondial.

Au cours de 1996, une assistance préparatoire a été approuvée pour l'identification de patrimoine naturel en Guyane et des dispositions ont été prises pour la proposition d'inscription de la Grotte du Palais (Uruguay). La préparation de la proposition d'inscription du Parc de Trois Morne Pitons (Dominique) a été finalisée depuis l'accord de l'assistance par le Président le 21 décembre 1995.

L'assistance fournie pour la préparation du dossier de proposition d'inscription de Riga en Lettonie a été menée à bien et un effort effectué en collaboration avec le Bureau nordique du patrimoine mondial a permis d'élaborer un projet de réhabilitation et d'entreprendre une étude analytique de la ville historique. Le financement de ce projet est en cours de discussion entre le Danemark, la France et la Norvège et la Commission européenne pourrait également y prendre part.

La Tanzanie a reçu une assistance préparatoire pour la collecte de données et les éléments requis pour la préparation de sa liste indicative. Le Zimbabwe a organisé en novembre 1996 une réunion sous-régionale avec des participants de 10 pays pour étudier et harmoniser les listes indicatives.

Les projets de **coopération/assistance technique** pour l'Amérique latine ont été particulièrement axés sur les questions de conservation et de gestion dans les sites complexes, comme le Parc archéologique de San Agustín (Colombie) et les missions en Bolivie, mais surtout sur les villes : les activités ont porté sur la conservation urbaine, la réhabilitation et le développement à Olinda et Ouro Preto (Brésil), Mompox (Colombie) et Lima (Pérou).

L'installation d'un système d'alarme et de sécurité dans le site de la Résidence de montagne et des temples avoisinants de Chengde (Chine), financée par une subvention d'assistance technique, doit être terminée pour le début de 1997.

A Hué, Viet Nam, la subvention d'assistance technique approuvée en 1994 pour la création d'un laboratoire de conservation du bois sur place a été entièrement mise en oeuvre en 1996.

Depuis la dernière session du Comité, une coopération technique a été fournie au Parc national du Lac Malawi (Malawi) pour une formation à la sensibilisation des communautés locales et pour un inventaire de la diversité biologique du parc, ainsi que pour une conférence scientifique sur les monts Rwenzori (Ouganda) et pour le site mixte du Tassili n'Ajjer (Algérie).

Une coopération technique a également été fournie pour la conservation du Parc marin de Tubbataha (Philippines), pour de l'équipement pour le Parc national de Komodo (Indonésie) et pour une réunion technique régionale tenue en Indonésie.

Une coopération technique a été fournie pour la préparation d'un plan de gestion pour Los Glaciares (Argentine).

L'assistance technique fournie pour la République slovaque et pour la Bulgarie ont été mises en oeuvre avec succès. L'assistance a été principalement centrée sur la conservation et la restauration du patrimoine culturel ainsi que sur l'identification des dangers qui menacent les structures architecturales. L'assistance technique approuvée pour l'Albanie n'a pas encore été mise en oeuvre car l'Albanie est en retard pour le paiement de ses contributions au Fonds du patrimoine mondial. Plusieurs collaborateurs attendent de commencer les travaux de conservation urgents.

Une coopération technique a été accordée pour terminer un projet de conservation intégrale et de gestion et une assistance a également été fournie au Mali pour l'organisation d'un projet pilote de formation concernant les trois mosquées de Tombouctou qui figurent sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Une assistance technique a été fournie pour des projets de conservation et de restauration en Jordanie, République arabe syrienne et Egypte, ainsi que pour deux projets en Algérie.

Une **assistance de formation** a été fournie pour une formation régionale de groupe en conservation et réhabilitation de monuments et de villes (Brésil et Argentine) et de patrimoine en terre (Chan Chan, Pérou).

L'assistance fournie à la Chine en 1995 est utilisée pour préparer un cours de formation pour les gestionnaires de sites culturels du patrimoine mondial qui doit se tenir au printemps 1997.

Une assistance de formation a été fournie pour des bourses individuelles dans les Ecoles de gestion de la faune sauvage de

Mweka (Tanzanie) et Garoua (Cameroun), à l'intention d'étudiants de 6 pays africains. Deux séminaires de formation sous-régionaux destinés à des gestionnaires francophones d'aires protégées se sont tenus, l'un en juin en Côte d'Ivoire et l'autre en septembre-octobre au Niger.

Une assistance de formation a été fournie pour des bourses individuelles pour un cours de formation marine à Ailie Beach (Australie) destinées à des participants d'Indonésie.

Une assistance de formation a été fournie pour deux séminaires de formation sous-régionaux pour des gestionnaires de sites d'Amérique latine : à Fort Collins (Etats-Unis d'Amérique) et au CATIE (Costa Rica).

Un cours régional de formation de l'ICCROM sur la restauration et la conservation des surfaces architecturales pour l'Europe centrale et orientale s'est tenu en Autriche entre août et octobre 1996 avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial.

Un cours de conservation et de mise en valeur des palais d'Abomey, Bénin, qui figurent sur la Liste du patrimoine mondial en péril, a été financé au titre de l'assistance de formation et mis en oeuvre par l'ICCROM. Une mission de l'ICCROM a passé en revue l'état de conservation des îles James et Albreda en Gambie et a préparé un projet pilote de conservation avec un volet formation qui sera soumis au Comité.

Quatre demandes d'**assistance d'urgence** pour du patrimoine culturel ont été approuvées par le Président du Comité depuis sa dernière session. Un montant de 20.000 dollars EU a été fourni pour des travaux urgents de consolidation à Joya de Ceren, El Salvador, ainsi qu'un montant de 50.000 dollars EU pour le nettoyage des autels et de l'intérieur de l'église de La Compania à Quito, Equateur, après les dégâts provoqués par un violent incendie au début de 1996. Un montant de 15.000 dollars EU a été approuvé pour des études techniques portant sur les tours du Teatro Sucre à Quito, Equateur, dont l'instabilité causée par un tremblement de terre en 1987, a considérablement empiré en 1996. Un montant de 40.000 dollars EU a été approuvé pour la ville historique de Lijiang, Yunnan, Chine, à la suite d'un important tremblement de terre.

La subvention d'assistance d'urgence approuvée en 1995 pour le minaret de Jam, Afghanistan (proposition d'inscription différée en 1983) n'a pu être mise en oeuvre par suite du conflit militaire qui a eu lieu dans la région au printemps, au moment où les conditions climatiques auraient permis d'agir. La région est maintenant sous le contrôle des Talibans mais des négociations sont en cours pour appliquer les mesures d'urgence prévues.

Aucune assistance d'urgence n'a été attribuée en 1996 pour du patrimoine naturel. Cependant, un soutien du Fonds du patrimoine mondial a été accordé pour la tenue d'une session sur le patrimoine mondial au Congrès mondial de la conservation (Montréal, Canada) en octobre 1996, y compris pour le financement des voyages de participants de pays en développement.

7. Patrimoine mondial menacé et patrimoine mondial en péril

Des missions d'experts ont été envoyées dans un certain nombre de sites menacés du patrimoine mondial, notamment dans le Parc national Plitvice, Croatie ; les îles Galapagos, Equateur ; le Parc national du Simen, Ethiopie ; le Palais et les Parcs de Potsdam et Berlin, Allemagne ; le Mont Nimba, Guinée/Côte d'Ivoire ; le Parc national Durmitor, Yougoslavie ; et les Parcs nationaux des Virunga et du Kahuzi-Biega au Zaïre.

Une mission d'experts internationaux a été effectuée dans le Parc national Plitvice (Croatie) pour passer en revue l'état de conservation du site et pour fournir son expertise en vue de la future gestion de ce site du patrimoine mondial en péril. Des recommandations spécifiques ont été proposées à la vingtième session du Bureau du patrimoine mondial. Le rapport de cette mission figure dans le document de travail WHC-96/CONF.201/INF.14.

Une mission dirigée par le Président du Comité du patrimoine mondial s'est rendue dans le Parc national des Iles Galapagos (Equateur) du 1er au 11 juin 1996. Les résultats et recommandations de la mission ont été présentés à la vingtième session du Bureau du patrimoine mondial ainsi qu'aux autorités nationales de l'Equateur (voir le document d'information WHC-96/CONF.201/INF.13). Le Directeur général de l'UNESCO, le Bureau du Comité du patrimoine mondial et le Président du Comité ont demandé au Président de l'Equateur et au Congrès de prendre les mesures nécessaires pour atténuer les menaces existantes. Une assistance a été fournie pour réviser la législation spéciale pour les Galapagos.

A la suite de la recommandation du Bureau à sa vingtième session, une mission d'experts s'est rendue dans le Parc national du Simen, Ethiopie, du 13 au 19 octobre 1996. Elle avait pour objectifs l'identification de l'état actuel de la gestion et de l'administration du Parc, une revue des activités actuelles de développement, ainsi qu'une évaluation et un rapport sur la nature et l'étendue des menaces qui pèsent actuellement sur les site du patrimoine mondial. Une demande d'assistance technique a été reçue à la suite de cette mission.

Depuis la dix-neuvième session du Comité du patrimoine mondial à Berlin en décembre 1995, le Centre du patrimoine mondial a été

informé d'un certain nombre de problèmes qui menacent les valeurs et l'intégrité du Palais et des Parcs de Potsdam et Berlin, Allemagne, en raison de projets de développement prévus. Le Président du Comité du patrimoine mondial a visité le site en septembre 1996 et, à la demande de la ville de Potsdam, une mission d'experts de l'ICOMOS a été organisée en novembre 1996 pour conseiller les autorités en matière de stratégie de développement urbain. Les rapports et les recommandations de ces missions seront présentés au Comité au point 7.2 de l'ordre du jour provisoire (voir document de travail WHC-96/CONF.201/7B).

Une mission d'experts s'est rendue dans le Parc national Durmitor (Yougoslavie) pour passer en revue la situation dans le site, y compris les dégâts causés au centre d'accueil des visiteurs par un incendie en 1995.

Une mission d'experts a été effectuée en mai 1996 dans deux sites en péril du Zaïre : le Parc national du Kahuzi-Biega et le Parc national des Virunga, afin d'évaluer la situation dans les sites et de discuter des efforts de conservation menés en coopération avec des organisations internationales.

Le Parc national de Yellowstone a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril à la dix-neuvième session du Comité en 1995, pour répondre à des menaces potentielles relatives à des activités d'exploitation de minerai d'or tout près des limites du Parc, une exploration hydrothermale et un contrôle de la population de bisons, ainsi que des menaces vérifiées, y compris une introduction illégale d'espèces de truites exotiques, et des problèmes de gestion des visiteurs. Un projet d'échange de terrain, annoncé par le Président des Etats-Unis d'Amérique en septembre 1996, pourrait permettre d'assurer la protection de cette vitrine de la protection de la nature. Un rapport sur l'état de conservation de Yellowstone figure dans le document de travail WHC-96/CONF.201/7B.

8. Exemples d'activités régionales

Etats arabes

Le Comité, à sa dix-neuvième session, avait été informé de l'existence de dangereux projets de percées automobiles au travers de la Médina de Fès (Maroc). Grâce à un travail continu mené en étroite et pleine coopération avec les autorités marocaines, et en particulier la Direction du patrimoine culturel, ces projets de percées ont été écartés et, comme l'a confirmé le Ministre des Affaires culturelles, les instructions nécessaires ont été données aux diverses autorités concernées pour que les mesures de

réhabilitation de la ville de Fès soient prises dans le plein respect des valeurs culturelles et sociales de la Médina.

Grâce à la mission de l'UNESCO, entreprise en novembre 1995, nous avons pu obtenir cette année que le Gouvernement libanais prenne les mesures nécessaires pour que le projet de remblaiement du vieux port de Tyr soit abandonné. Ce projet de construction de marina aurait en effet irrémédiablement détruit le patrimoine subaquatique du site. En outre, à la vingtième session du Bureau du patrimoine mondial (24-29 juin 1996), le Directeur général des Antiquités du Liban a rappelé l'urgence de lancer officiellement la Campagne internationale de sauvegarde de Tyr.

Afrique

Une réunion sur les monts Rwenzori s'est tenue à Kampala, Ouganda, en avril 1996. La réunion a proposé la création d'un Centre de ressources des monts Rwenzori à l'Université de Makerere, Kampala, Ouganda, afin de favoriser la coopération entre les sites montagneux du patrimoine mondial en Afrique de l'Est.

Une table ronde de donateurs a été organisée par les autorités guinéennes pour la protection et la conservation du Mont Nimba. Un rapport a été présenté au Bureau à sa vingtième session. A la suite de cela, la création d'une "Fondation du Mont Nimba" est à l'étude.

Les gestionnaires de sites d'Abomey, Djenné, Bandiagara et Tombouctou ont reçu des informations de base sur leurs sites, informations qui n'étaient pas disponibles dans leur pays. Les gestionnaires des 6 sites éthiopiens vont recevoir le même type de documentation sur leurs sites en 1997.

Asie et Pacifique

Dans la région Asie-Pacifique, les activités du Secrétariat ont continué à se concentrer sur les problèmes liés à la sauvegarde des biens du patrimoine mondial situés dans des villes. Le Centre a participé au Sommet mondial sur les villes - la Conférence Habitat II à Istanbul, et notamment au séminaire sur les villes pour le XXI^e siècle, afin de souligner l'importance d'intégrer la préservation des secteurs historiques dans les programmes de développement urbain d'ensemble. La brochure "Cities of Asia for the Future", produite grâce à des fonds extrabudgétaires de l'American Express Foundation, a été distribuée.

En termes d'activités opérationnelles, le projet de coopération technique instauré par le Centre entre la ville de Chinon, France, et la ville du patrimoine mondial de Luang Prabang,

Laos, a marqué un net avancement. La mission Chinon-UNESCO en septembre dernier a abouti à l'acceptation officielle par les autorités laotiennes du projet de Maison du patrimoine cofinancé par le Gouvernement français, l'Union européenne et d'autres donateurs. Au titre de ce projet, un projet de loi et des directives pour la construction ont été préparés, renforçant ainsi le cadre régulateur de la protection du patrimoine. Pour ce qui est de la gestion, un comité interdépartemental local de gestion des sites et un Comité interministériel national ont été créés. On a également noté l'avancement du plan de préservation urbaine avec l'aide d'experts des Ministères français de la Culture et de l'Equipement. Les autorités provinciales ont officiellement accepté de prêter pendant 15 ans trois bâtiments à rénover au titre du projet Chinon/Luang-Prabang/UNESCO dans le cadre de cours de formation pratique en méthodologie de la conservation.

Cette coopération entre les autorités locales a servi à enrichir le programme en cours pour la sauvegarde et le développement des villes du patrimoine mondial en Asie. Une coopération technique similaire entre les autorités locales dans d'autres pays d'Europe et d'Asie est mise au point en collaboration avec l'Union européenne.

Des programmes de coopération impliquant la participation d'universités et de municipalités en Europe et en Asie dans la préparation de plans de préservation urbaine sont également en cours pour la ville de Xian, Lhasa et Lijiang en Chine, Manille intra-muros aux Philippines, Hué au Viet Nam et la Vallée de Kathmandu au Népal. La mise au point de plans de préservation urbaine en coopération avec la population locale pour Vigan aux Philippines et Hoi An au Viet Nam a également été instaurée au titre du projet du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, projet financé par les Pays-Bas.

Des préparations sont en cours pour organiser une Conférence de maires de villes historiques en Asie et en Europe qui est provisoirement prévue en Chine en septembre 1997.

Une réunion d'information sur la sauvegarde et le développement du site du patrimoine mondial de la vallée de Kathmandu a été organisée par le Département d'Archéologie du Népal et le Centre du patrimoine mondial à l'intention des communautés de donateurs nationaux et internationaux. La réunion tenue le 9 octobre à Kathmandu a été inaugurée par le Premier Ministre du Népal, ce qui montre l'importance que le Gouvernement népalais attache à la préservation de ce site du patrimoine mondial.

La stratégie dynamique du Centre concernant la promotion du tourisme durable a été de nouveau démontrée cette année dans la région Asie-Pacifique par le renforcement de la coopération avec le groupe de travail sur le tourisme de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Association de voyages Pacifique-Asie (PATA). La coopération entre le Centre et l'Agence nationale du tourisme en Chine pour la production de la brochure "China's World Heritage" pour la réunion du groupe de travail sur le tourisme de l'APEC (Beijing, mai 1996), a abouti à la préparation commune d'un projet de formation sur les guides touristiques en Chine. Un financement extrabudgétaire est actuellement recherché pour ce projet.

Les activités dans cette région en ce qui concerne l'information du public et les relations avec les médias ont également été extrêmement dynamiques. Au titre des contrats du Centre avec Beijing Television et le Tokyo Broadcasting System (TBS), près de 100 films documentaires sur le patrimoine mondial seront réalisés au cours des deux ans à venir. Des éditeurs japonais et australiens préparent actuellement une encyclopédie sur le patrimoine mondial ainsi qu'une série de livres comportant des photos de grande qualité.

Le premier atelier régional pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Asie du Sud-Est, Australie, Nouvelle-Zélande et le Pacifique Ouest s'est tenu en avril 1996 à Ravenshoe, Queensland, Australie. Les participants à l'atelier ont convenu de la création d'un réseau régional pour la gestion des sites du patrimoine mondial. Le résumé des résultats de cette réunion figure dans le document d'information WHC-96/CONF.201/INF.12.

Des études comparatives ont été présentées sur les sites du patrimoine mondial comportant des forêts tropicales à la Conférence sur les forêts tropicales du patrimoine mondial tenue en septembre 1996 à Cairns, Australie.

Un atelier régional de l'UICN/CPNAP pour l'Asie du Sud-Est s'est tenu en Indonésie en mai 1996 ; il comportait un important volet "patrimoine mondial" et a inclus des visites des Parcs nationaux de Komodo et d'Ujong Kulong.

Europe

L'Europe centrale et orientale comprend 22 pays dont 20 sont des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial. Seules la Moldavie et la Macédoine n'ont pas encore ratifié la Convention, bien que la Macédoine, par suite de sa sécession de l'ex-Yougoslavie, possède un site du patrimoine mondial situé sur son

territoire : la région d'Ohrid. Alors que trois Etats parties (Pologne, Bulgarie et Yougoslavie) ont signé la Convention il y a plus de vingt ans, douze Etats l'ont fait récemment, dans les années 90.

Actuellement, 53 biens du patrimoine mondial sont situés dans 15 pays d'Europe centrale et orientale. Cinq Etats parties - l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie, l'Estonie et la Lettonie - ne possèdent pas encore un bien du patrimoine mondial sur leur territoire.

Le Centre du patrimoine mondial poursuit sa participation au programme de réhabilitation de la vieille ville de Vilnius en Lituanie. Avec une assistance technique de l'UNESCO (programme ordinaire du Centre du patrimoine mondial et PROCEED), une brochure présentant le programme de réhabilitation de la vieille ville de Vilnius est actuellement en cours d'impression. Une conférence internationale de donateurs et d'investisseurs est prévue pour les 24 et 25 février 1997. Le Centre du patrimoine mondial apporte son aide aux autorités lituaniennes à cet égard. Une assistance technique est fournie par le Danemark et la Norvège. Le Centre et la Banque mondiale maintiennent des liens étroits de collaboration pour toutes les activités liées à la vieille ville de Vilnius.

A Saint-Pétersbourg, le Centre du patrimoine mondial collabore avec la Banque mondiale afin de lancer un programme de réhabilitation de grande envergure. Une mission commune Banque mondiale/Centre du patrimoine mondial a été effectuée en juin 1996 à la demande de la Fédération de Russie et de la ville de Saint-Pétersbourg. La dégradation du centre historique de Saint-Pétersbourg est importante et le Centre du patrimoine mondial continue à en suivre le programme de réhabilitation en collaboration avec la Banque mondiale.

En Europe occidentale, l'accent a été mis l'an passé sur l'identification des menaces auxquelles sont confrontés les sites du patrimoine mondial et sur la préparation de plans de gestion. Plusieurs pays ont été actifs en ce domaine en organisant des colloques, des réunions et des ateliers sur les dangers d'un développement urbain incontrôlé et sur la préservation des sites du patrimoine mondial.

Le Centre du patrimoine mondial participe à plusieurs projets menés en coopération avec des pays d'Europe occidentale. Ces pays fournissent un soutien financier important et des conseils d'experts pour des projets concernant des sites du patrimoine mondial d'Europe orientale et centrale ainsi que pour de la réhabilitation urbaine.

De plus, au cours de l'année dernière, plusieurs paysages culturels ont été inclus dans les listes indicatives de pays européens et plusieurs propositions d'inscription de paysages culturels ont été reçues pour évaluation en 1997.

La collaboration entre le Centre du patrimoine mondial et la Fondation Ford a débuté. Un Prix annuel de conservation de la Fondation Ford a été attribué à quatre excellents projets dans le domaine de la protection de l'environnement et de la conservation du patrimoine culturel. En juin 1996, le second prix a été remis au projet de conservation et de restauration de Valtice-Lednice. Ce site fait partie des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour 1996. Il est prévu de poursuivre la collaboration entre la Fondation Ford et le Centre du patrimoine mondial dans l'avenir.

Des contacts ont été établis avec le Centre du patrimoine mondial et Europa Nostra/IBI dans le domaine de l'échange d'information. Les deux partenaires attachent en particulier beaucoup d'importance à l'information et aux conseils sur la conservation du patrimoine industriel et des paysages culturels.

Amérique latine et Caraïbes

Une très grande attention a été accordée en 1996 à l'amélioration de la communication et des échanges d'information entre les Etats parties et les bureaux hors Siège de l'UNESCO dans la région. A la suite du succès de la première réunion de directeurs du patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes (Carthagène, Colombie, 9-11 mai 1995), un atelier a été organisé pour les Caraïbes, afin d'étudier l'état de mise en oeuvre de la Convention et identifier les domaines d'actions futures et de coopération. L'atelier, qui a eu lieu les 13 et 14 mars 1996, en liaison avec la septième réunion du Comité régional culturel du Secrétariat de la communauté des Caraïbes (CARICOM), a été réalisé à l'invitation du Gouvernement de St. Kitts et Nevis et organisé en collaboration entre le Secrétariat de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'UNESCO. Plus de trente participants, des domaines naturels aussi bien que culturels, sont venus de six Etats parties à la Convention du patrimoine mondial, de sept Etats non parties et de deux territoires des Pays-Bas et quatre territoires du Royaume-Uni. Des représentants de l'ICOMOS, de CARICOM et de l'Association de conservation des Caraïbes (CCA) ont également assisté à cet atelier.

Les participants ont estimé qu'un travail considérable devait être fait aux niveaux national et régional pour mettre au point une législation adéquate et des dispositions institutionnelles

concernant la protection et la gestion du patrimoine. Ils ont également fait part de besoins importants en matière de gestion et de présentation des sites. Le renforcement d'une prise de conscience et l'élaboration de programmes éducatifs et promotionnels destinés au grand public, aux responsables politiques et aux professionnels ont également été mentionnés comme des domaines prioritaires.

En ce qui concerne l'identification de sites potentiels du patrimoine mondial, il faudra terminer les inventaires nationaux et entreprendre des études thématiques. Un grand intérêt s'est manifesté pour la réunion thématique sur les fortifications dans les Caraïbes organisée par la Colombie, ainsi que pour la réunion sur la Stratégie globale pour les Caraïbes prévue au début de 1998 à Fort-de-France, Martinique. Plusieurs thèmes d'études approfondies ont été suggérés, tels que le patrimoine des Arawaks et des Caraïbes, les systèmes de plantations, l'histoire navale et les paysages culturels.

9. Coopération avec les organismes consultatifs et autres partenaires

Mémoires d'entente avec les organismes consultatifs

Afin de renforcer la collaboration entre le Centre du patrimoine mondial et les organismes consultatifs, parvenir à une plus grande complémentarité et à un meilleur rendement des coûts, et pour clarifier les rôles et responsabilités respectifs des organismes consultatifs et du Centre, des mémoires d'entente ont été préparés en commun avec les trois organismes consultatifs (voir le document de travail WHC-96/CONF.201/11).

Le mémoire d'entente entre l'UNESCO, représentée par le Centre du patrimoine mondial et l'UICN - Union mondiale pour la nature - a été signé par le Directeur du Centre du patrimoine mondial et le Directeur général de l'UICN au Congrès mondial de la conservation de l'UICN à Montréal, Canada, le 17 octobre 1996.

Le projet final de mémoire d'entente entre l'UNESCO, représentée par le Centre du patrimoine mondial, et l'ICCROM est en attente. Le mémoire d'entente entre l'UNESCO, représentée par le Centre du patrimoine mondial, et l'ICOMOS est en attente de discussions complémentaires.

Les mémoires d'entente fourniront en eux-mêmes un cadre d'ensemble qui facilitera et ne remplacera pas le processus annuel de passation de contrats, permettra une évolution continue des exigences en réponse aux décisions du Comité, prévoiera une

participation renforcée et plus active de la part des membres des organismes consultatifs respectifs et fournira des directives pour une pertinence institutionnelle au cours du temps. Il est prévu que ces cadres permettent d'accélérer le processus annuel de passation de contrats. Le travail s'effectuera de manière plus opportune et plus ordonnée qu'au cours des années passées. Un accord pour des programmes de travail à plus long terme peut être formulé dans les domaines respectifs de compétences et de capacités, les activités peuvent être entièrement et efficacement réparties, et, conformément aux décisions du Comité et selon les besoins et les demandes des Etats parties, peuvent être mises en oeuvre avec un soutien plus largement établi.

Congrès mondial sur la conservation, Montréal, Canada

La coopération avec l'Union mondiale pour la nature (UICN) et la CPNAP a été renforcée, en particulier pour la préparation du Congrès mondial sur la conservation à Montréal en octobre 1996. Le Centre du patrimoine mondial a collaboré avec la Division des sciences écologiques pour présenter une exposition de photographies "La Terre vue d'en-haut" sur une sélection de sites du patrimoine mondial et de réserves de biosphère. Un atelier sur le patrimoine mondial intitulé "Sauver la planète - 25 ans d'action en faveur du patrimoine mondial" s'est tenu le 17 octobre 1996 et a traité particulièrement de la gestion des sites du patrimoine mondial, des menaces auxquelles ils sont confrontés et des sites figurant sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ainsi que des perspectives d'avenir et des stratégies pour la conservation du patrimoine mondial naturel. Des résolutions encourageant une plus large participation à la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial, particulièrement dans la région Océanie, ont été adoptées par le Congrès.

Coopération avec l'Organisation des Villes du patrimoine mondial (OVPM)

Dans le cadre de sa coopération avec le Centre du patrimoine mondial, l'OVPM a poursuivi la mise au point de la base de données sur les Villes du patrimoine mondial. Cette base de données, qui jouit d'une assistance du Centre et qui associera les administrations des Villes du patrimoine mondial, est conçue comme un outil d'aide à la gestion urbaine. Elle associe à la recherche des outils géomatiques comme lien entre les informations de plusieurs natures nécessaires à la gestion de villes historiques. En même temps, l'OVPM poursuit l'installation de sa page sur le Web et les connexions diverses, notamment avec celle du Centre du patrimoine mondial.

Coopération avec la Banque mondiale

A une réunion en janvier 1996, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'ICCROM et des fondations privées ont jeté les bases d'une coopération internationale visant à améliorer la qualité et l'efficacité des programmes de réhabilitation du patrimoine mondial ou des villes historiques.

Six villes ont été sélectionnées pour bénéficier de cette coopération améliorée : Vilnius, Saint-Petersbourg, Fès, Sana'a, Samarcande et Hué. A Vilnius, Saint-Petersbourg et Fès, la préparation du programme de réhabilitation en est à la phase finale de planification. Les activités de planification de projet sont en cours pour les trois autres villes.

De plus, les projets suivants sont en préparation :

"Directives de conception urbaine pour les villes du patrimoine mondial", projet préparé par le Centre du patrimoine mondial ;

"Questions méthodologiques pour l'analyse économique des projets concernant le patrimoine mondial", projet préparé par la Division de la Banque mondiale pour le développement durable de l'environnement" ;

"Critères de réutilisation pour les bâtiments historiques", projet préparé par la Fondation Getty.

Coopération avec le Bureau nordique du patrimoine mondial

Depuis la création du Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO), plusieurs activités menées dans la région nordique ont contribué à la promotion de la Convention du patrimoine mondial et ont par conséquent favorisé la mise en oeuvre de la Convention dans cette région. Le NWHO a contribué à l'identification de propositions d'inscription potentielles sur la Liste du patrimoine mondial.

En plus de l'assistance que le Bureau a fournie à des Etats parties pour des activités sur le plan international et dans les régions nordiques, les étroites relations entre le NWHO et les Etats parties ont contribué à une diffusion efficace de l'information et des matériels et ont facilité les négociations avec les agences nordiques de développement pour les activités de conservation.

Le NWHO a réussi à accroître la portée de la Convention et à mieux la faire connaître dans les pays nordiques et il est parvenu à renforcer les liens entre la région et les gestionnaires de ses sites du patrimoine mondial.

10. Formation

Les activités de formation concernant le patrimoine naturel en 1996 ont été essentiellement centrées sur la région africaine avec l'attribution de bourses individuelles aux Ecoles de gestion de la faune sauvag de Mweka (Tanzanie) et Garoua (Cameroun), ainsi qu'à la tenue de cours de formation régionaux et sous-régionaux. Du 8 au 13 juin 1996, un séminaire régional s'est tenu en Côte d'Ivoire sur la sensibilisation et la formation en matière de "Protection de la biodiversité" dans les sites du patrimoine naturel d'Afrique centrale et occidentale. Un séminaire sous-régional de formation destiné aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial et de réserves de biosphère a été organisé au Parc du "W" du Niger du 19 septembre au 5 octobre 1996 par le Niger, la Division des sciences écologiques de l'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial. Un rapport détaillé de ce séminaire est disponible en tant que document d'information WHC-96/CONF.203/INF.1.

L'ICCROM et le Centre du patrimoine mondial ont tenu une réunion d'experts à Rome en septembre 1996, afin de définir une stratégie de formation dans le domaine du patrimoine culturel. Des experts d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Etats arabes et des pays d'Europe centrale ont présenté des stratégies régionales fondées sur l'analyse des besoins régionaux. La stratégie d'ensemble figure dans le document de travail WHC-96/CONF.201/12.

Le quatrième séminaire de formation pour les gestionnaires de réserves de biosphère et de sites du patrimoine mondial de la région arabe est prévu au Maroc en 1997 ; un travail préparatoire est en cours avec les Bureaux de l'UNESCO au Caire et à Rabat. Plusieurs documents résultant du troisième séminaire de formation qui a eu lieu au Caire, Egypte, en mai 1995, ont été publiés ou sont sous presse. Un projet de plus grande envergure sur le patrimoine mondial et la protection de la biodiversité est en préparation en collaboration avec le Comité égyptien du MAB et le Bureau de l'UNESCO au Caire.

Une session sur le patrimoine mondial a été organisée pour les gestionnaires d'aires protégées et des réserves de biosphère lors d'un séminaire régional qui a réuni des participants de cinq pays anglophones en Ouganda en février 1996. L'un des résultats de cet atelier a été de proposer une extension de la Réserve de biosphère

Queen Elizabeth vers le Parc national des Monts Rwenzori et d'assurer la gestion coordonnée des deux biens.

Un projet pilote de formation dans le domaine du patrimoine immobilier du sud du Sahara a été mis au point par le Centre en coopération avec l'ICCRROM. Ce projet pilote est basé sur un questionnaire qui a été envoyé à 44 pays africains. Trente-quatre pays ont répondu. Ce questionnaire visait à évaluer les besoins en matière de formation dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel au sud du Sahara. L'analyse des réponses reçues a fourni la base du projet de stratégie de formation en Afrique qui constitue une annexe au document de travail WHC-96/CONF.201/12. Cette approche couvre les activités éducatives sur des projets pilotes de conservation *in situ* à petite échelle qui visent à former des techniciens et des artisans et à réunir la documentation scientifique nécessaire pour la préparation d'un plan de conservation et de matériels pédagogiques au niveau théorique. A partir de l'expérience de plusieurs projets pilotes, des cours plus théoriques seront instaurés au niveau régional.

Le Centre d'agriculture tropicale et d'enseignement supérieur du CATIE a tenu son dix-huitième cours sur les aires protégées à l'intention des gestionnaires de sites de la région latino-américaine en avril-mai au Costa Rica.

Le second cours pour les gestionnaires d'aires protégées d'Amérique latine, auquel ont participé trois gestionnaires de sites du patrimoine mondial, a eu lieu à Fort Collins, Colorado, Etats-Unis d'Amérique, en juillet 1996.

Glossaire de termes sur le patrimoine mondial

Conformément à la demande du Comité du patrimoine mondial à sa dix-neuvième session en décembre 1995, un Glossaire de termes a été préparé (voir le document d'information WHC-96/CONF.201/INF.21). Ce glossaire est un document séparé, indépendant des Orientations mais qui s'y réfère.

Le glossaire a été préparé à partir de termes extraits de la Convention du patrimoine mondial et des Orientations, ainsi que leur définition et leur interprétation. Un peu plus d'une centaine de termes sont définis ou expliqués dans le Glossaire. Ces termes sont présentés par ordre alphabétique et comportent des renvois.

De nombreux documents et publications concernant le patrimoine mondial ont été consultés durant la préparation du glossaire. Ceux qui ont été cités dans le glossaire ou font l'objet d'une référence figurent dans une bibliographie du glossaire.

Il faut espérer que le Glossaire de termes sur le patrimoine mondial s'avérera un outil précieux pour tous les particuliers et organisations qui cherchent à mieux comprendre la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Le manuel sur la Convention du patrimoine mondial : un guide de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

Durant la préparation du Glossaire de termes sur le patrimoine mondial, il est devenu évident que la simple extraction de termes et de leur définition dans les Orientations n'allait pas tellement raccourcir les Orientations (on n'a pu extraire que moins de 10% des paragraphes) et n'allait pas améliorer de manière significative la clarté de ces Orientations. Actuellement, les Orientations ne présentent pas clairement le processus de conservation du patrimoine mondial. Ce qu'il faut, c'est décrire clairement et stade par stade le processus de conservation du patrimoine mondial.

Le processus de conservation du patrimoine mondial peut être brièvement décrit comme l'identification, l'estimation, l'évaluation, la conservation, la gestion, la présentation et le suivi du patrimoine culturel et naturel d'une "valeur universelle exceptionnelle".

Il est rappelé au Comité que la préparation d'un manuel a été proposée en tant qu'élément de la stratégie de formation adoptée par le Comité à sa dix-neuvième session en 1995.

Un projet de plan général du *Manuel sur la Convention du patrimoine mondial* a été préparé pour présenter et expliquer le processus de conservation du patrimoine mondial de manière claire, logique et documentée, de manière à refléter chaque phase du processus de conservation.

Le but du *Manuel* est d'améliorer la capacité de participation au processus de conservation du patrimoine mondial. Il est proposé de publier le *Manuel* soit sous forme de dossier constitué de feuilles séparées, soit sous forme d'un petit guide permettant des révisions ultérieures du contenu ainsi qu'une inclusion facile des formulaires et documents qui existent actuellement séparément et sous divers formats (par exemple le formulaire de proposition d'inscription, la Liste du patrimoine mondial, la carte du patrimoine mondial, etc.).

Le *Manuel* sur le patrimoine mondial aurait une large gamme d'application et d'utilisation pour la formation et l'éducation. Il est prévu que l'utilisation et l'audience cible du *Manuel*

comprennent la formation et l'éducation, le personnel du Centre du patrimoine mondial, le personnel de la Division et des Bureaux régionaux de l'UNESCO, les gestionnaires de sites du patrimoine mondial, l'industrie du tourisme (par exemple les guides d'excursions dans les sites du patrimoine mondial), le Comité et le Bureau du patrimoine mondial, les organismes consultatifs (l'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS) et les autres partenaires intéressés par la conservation du patrimoine mondial.

Un exemplaire du plan général du *Manuel* est disponible pour les membres du Comité sur demande.

11. Documentation, information et éducation

Documentation, le Réseau d'information sur le patrimoine mondial (WHIN) et l'Internet

Le Centre du patrimoine mondial est le point focal pour la diffusion d'information et de matériels sur le patrimoine mondial et c'est à lui que parviennent en priorité les opinions et réactions du grand public par rapport aux activités concernant le patrimoine mondial. Le Centre répond chaque jour à de nombreuses demandes d'information par courrier, téléphone, fax, courrier électronique et lors de l'accueil des visiteurs dans ses locaux. Le serveur Web du Centre du patrimoine mondial sur l'Internet est interrogé par des interlocuteurs du monde entier. On trouvera à l'Annexe V les statistiques d'utilisation du serveur Web du Centre du patrimoine mondial entre mai et septembre 1996.

Les capacités d'information électroniques du centre ont été encore améliorées par l'achat d'un équipement informatique, grâce à un don reçu de la République de Corée. La plupart des membres du personnel du Centre sont reliés entre eux par l'intermédiaire d'un réseau interne (Intranet) et disposent de connexions E-mail et Internet. Un scanner électronique a été acheté pour numériser les documents afin de permettre un accès et un archivage électroniques. Le Centre prend actuellement des dispositions pour transférer l'information sur les sites du patrimoine mondial et sur la Convention aux archives de l'UNESCO et à la bibliothèque de l'UNESCO où des chercheurs, des étudiants et le grand public pourront les consulter. Toute la documentation sur les sites du patrimoine mondial qui se trouve au Centre du patrimoine mondial a été cataloguée et indexée dans une base de données. Une autre base de données contient des informations sur tous les sites proposés (inscrits, différés, renvoyés et rejetés) de 1978 à 1996. La base de données sur les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial est régulièrement mise à jour et s'est avérée être un outil

précieux pour le travail journalier avec les Etats parties et autres partenaires.

L'utilisation du nouvel équipement et du logiciel de scannérisation a permis de perfectionner le serveur Web du Centre et d'en améliorer la conception comme le contenu. Le site du Centre du patrimoine mondial sur l'Internet a été développé et comprend quelque 150 dossiers. Il est organisé suivant cinq rubriques de base : Qu'est-ce que le patrimoine mondial ? ; Comment est-ce que cela fonctionne ? ; Tout savoir sur la Liste ; Le Forum des jeunes et le Service d'information. Le programme comprend également un ensemble d'images représentant des projets ou publications en cours. L'accent a été mis sur l'accès à des documents de base de l'histoire de la Convention. La collection de documents électroniques comprend maintenant tous les rapports du Comité depuis 1977 (voir Annexe I du document de travail WHC-96/CONF.201/16) et un nombre important de rapports du Bureau et autres documents depuis 1977. Il est maintenant possible de faire une recherche rapide par mots clés, expressions et noms de sites, ce qui contribue à l'efficacité de l'extraction de l'information par le personnel du Centre. Les formulaires de demandes d'assistance internationale sont maintenant également disponibles sur l'Internet.

Cette même technologie de l'Internet permet également au Centre de gérer beaucoup plus efficacement l'information en interne. Chaque ordinateur relié en réseau au Centre a accès au même jeu de formulaires, d'archives de rapports, de modèles de réponses et autres outils dont le personnel a nécessairement besoin pour son travail. Ce serveur Web interne ou "Intranet" devrait permettre de rationaliser nombre d'opérations effectuées par le Centre du patrimoine mondial (voir le document d'information WHC-96/CONF.201/16 pour plus d'information).

A la suite de la réunion du WHIN en septembre 1995, un moteur de recherche sur l'Internet a été mis au point, ce qui permet un accès rapide aux informations concernant le patrimoine mondial et aux sites sur l'Internet. La première phase de ce projet, qui a fait l'objet d'une démonstration à la vingtième session du Bureau en juin, utilise les ressources de l'Internet du Centre, de l'ICOMOS, du WCMC et de l'ICCROM. Au fur et à mesure du développement du projet, le Centre fera participer tous les partenaires au Réseau en reliant les serveurs Web des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, les Etats parties, les universités et autres organisations concernées par le patrimoine. Le partenariat du WHIN et les outils de recherche seront complètement opérationnels en 1997.

Matériels d'information

Le dossier d'information sur le patrimoine mondial et le kit d'information qui comprend 8 fiches sur différents sujets relatifs au patrimoine mondial ont été finalisés et imprimés en anglais et en français. Un autre produit sorti récemment est une brochure en couleur qui présente des informations générales sur le patrimoine mondial, également en anglais et en français. L'agenda 1997 du patrimoine mondial a été publié sous un nouveau format, avec une couverture reliée et des photographiées des sites du patrimoine mondial inscrits sur la Liste en 1995. La carte du patrimoine mondial a été publiée en anglais, français et espagnol (en 15.000 exemplaires au total). Un tirage supplémentaire de 3.000 exemplaires a été fait au format affiche. Les brèves descriptions des 469 sites du patrimoine mondial ont été révisées et mises à jour en anglais et en français. La présentation en diapositives de la Convention a été adaptée et utilisée en plusieurs occasions.

Onze éditions de *La Lettre du patrimoine mondial* ont été publiées depuis 1992. Avec les nouvelles possibilités de diffusion qu'offrent maintenant l'Internet et le Réseau d'information sur le patrimoine (WHIN), *La Lettre du patrimoine mondial* a été redessinée pour devenir un périodique de 4 pages qui commence avec le numéro d'octobre 1996.

La Revue du patrimoine mondial est un nouveau magazine trimestriel en anglais, français et espagnol publié en coédition par l'UNESCO et INCAFO et lancé en avril à Paris. L'objectif de cette revue est de présenter à un large public les sites du patrimoine mondial et les différents aspects de la conservation de ce patrimoine. L'approche est éducative aussi bien qu'informatrice et elle met l'accent sur la qualité des textes comme des photographies. Cette revue qui compte 80 pages en couleur est publiée à 15.000 exemplaires (5.000 en anglais, 5.000 en français et 5.000 en espagnol) et vendue par abonnements par l'intermédiaire des réseaux de commercialisation de l'UNESCO à un prix de 29 dollars pour les quatre numéros.

Trois brochures spéciales d'information financées par des fonds extrabudgétaires ont été publiées en 1996 : "China's World Heritage", "Cities of Asia - Heritage for the Future" et "World Heritage : Ours Forever? - Treasures of Asia and the Pacific".

Le CD-ROM sur "Les villes du patrimoine mondial", qui contient plus de 1.500 photographies de 104 villes renfermant des sites du patrimoine mondial, des textes explicatifs, plus de deux heures de musique et des commentaires, a été mis en vente en librairie. Ce CD-ROM a été présenté, dans le cadre de l'exposition du

cinquantième anniversaire de l'UNESCO, au Japon et en Jamaïque, ainsi que lors du lancement de la *Revue du patrimoine mondial* (voir le document de travail WHC-96/CONF.201/16).

L'exposition "Nouveaux regards sur l'Afrique", présentée à la présente session du Comité, a été réalisée à partir des enseignements tirés de la première réunion de stratégie globale d'Harare de 1995 et de la préparation de la réunion d'Addis Abeba. Elle a été inaugurée à l'occasion de la tenue de la cent-cinquantième session du Conseil exécutif de l'UNESCO, en octobre de cette année.

L'exposition "Villes du patrimoine mondial" a été présentée à Hambourg, Allemagne ; Dubrovnik, Croatie ; et Halstatt et Linz en Autriche. L'exposition de photographies intitulée "Tendances du patrimoine mondial" est actuellement présentée à la FNAC à Paris, France.

Education

A la suite du premier Forum européen des jeunes sur le patrimoine mondial tenu à Bergen, Norvège, en 1995, le Centre et le Système des Ecoles associées (SEA) du secteur de l'éducation de l'UNESCO ont lancé la projet *Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial* en Europe et en Afrique anglophone.

Les établissements scolaires secondaires du SEA ont présenté l'éducation concernant le patrimoine mondial dans les classes, conformément à l'objectif d'ensemble de l'intégrer dans les programmes scolaires des établissements secondaires.

Deux forums régionaux de jeunes sur le patrimoine mondial ont été organisés par la suite : le Forum européen des jeunes sur le patrimoine mondial à Dubrovnik, Croatie, du 25 au 30 mai 1996, et le Forum africain des jeunes sur le patrimoine mondial à Victoria Falls, Zimbabwe, du 18 au 24 septembre 1996.

Les deux forums de jeunes, qui ont réuni chacun une centaine d'élèves, d'enseignants, de décideurs politiques et de spécialistes de la conservation de 42 pays, ont été principalement centrés sur (i) la production du kit d'information sur le patrimoine mondial de l'UNESCO et (ii) l'élaboration de plans d'action régionaux pour l'éducation concernant le patrimoine mondial dans les établissements secondaires, projet qui doit être mis en oeuvre par l'intermédiaire du réseau du SEA. On trouvera des informations complémentaires sur ces deux manifestations dans le document de travail WHC-96/CONF.201/16.

Le projet est financé en partie au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO et en partie au titre de son Programme de participation. En 1996, le projet a reçu une importante assistance financière de l'Agence norvégienne pour le développement (NORAD), de la Fondation Rhône-Poulenc (pour la deuxième année consécutive), et des Gouvernements de Croatie et du Zimbabwe. Un soutien financier a également été reçu des Commissions nationales pour l'UNESCO des pays qui ont participé aux deux forums des jeunes, particulièrement la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO.

Le succès de ce projet au cours de l'année passée confirme le grand intérêt soulevé par l'éducation concernant le patrimoine mondial dans le monde entier. Plusieurs pays ont fait part de leur accord pour accueillir à l'avenir des forums de jeunes sur le patrimoine mondial en Asie, dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique francophone et dans la région arabe au cours des années à venir.

Coproductions avec les médias et les éditeurs

Le Centre du patrimoine mondial s'est efforcé de faire naître une plus grande sensibilisation du public vis-vis du patrimoine mondial et d'attirer un soutien envers les sites et leur conservation en mettant au point des accords de collaboration avec les médias et les éditeurs. La production de films documentaires sur le patrimoine mondial pour la télévision et la publication de livres sur le patrimoine mondial garantissent une large diffusion de la notion de conservation du patrimoine mondial et de son importance, et cela dans de nombreuses langues et auprès de très nombreux publics dans le monde entier. On trouvera des détails complémentaires sur ces projets menés en collaboration dans le document de travail WHC-96/CONF.201/16.

12. Le Centre du patrimoine mondial

Suite à la demande du Comité, le Président, M. H. Winkelmann, a rencontré à trois reprises le Directeur général pour trouver une solution au cas du personnel du Centre payé sur le Fonds du patrimoine mondial. Suite à cette demande, le Directeur général a décidé d'absorber dans le cadre du budget ordinaire de l'Organisation le financement des huit postes en question dès janvier 1997. Six postes sont financés au titre du budget de l'Organisation pour le personnel et 2 postes devraient être absorbés dans le cadre du Programme ordinaire. Le Directeur général a donné l'assurance que 8 postes supplémentaires seront établis à partir du 1er janvier 1998 dans le cadre du Programme ordinaire,

quand cette proposition aura été approuvée par la Conférence générale. Entre-temps, le financement du personnel restant sera couvert à partir du budget ordinaire du Centre.

Grâce à la générosité d'Etats parties à la Convention, le Centre a pu bénéficier de personnel spécialisé qui a grandement contribué à son travail. Ainsi le Danemark, la Suède et le Japon ont fourni chacun un expert associé, tandis que l'Autriche, la Finlande et les Etats-Unis d'Amérique ont détaché respectivement un spécialiste en patrimoine naturel (jusqu'en août 1996), un architecte (jusqu'en juillet 1996) et un conseiller spécial pour les politiques et la planification auprès du Directeur du Centre.

13. Le vingt-cinquième anniversaire de la Convention

Enfin, le Centre du patrimoine mondial a commencé un travail préparatoire pour le vingt-cinquième anniversaire de la Convention.

Une lettre circulaire a été envoyée à tous les Etats parties, aux gestionnaires de sites, à l'UICN, l'ICCROM et l'ICOMOS pour les informer de la prochaine tenue du vingt-cinquième anniversaire de la Convention (16 novembre 1997), des occasions d'organisation de manifestations et d'activités pour marquer cet anniversaire, et pour passer en revue la mise en oeuvre de la Convention.

En date du 24 novembre 1996, 41 réponses au total avaient été reçues par le Centre du patrimoine mondial. Ces réponses comprennent une large gamme de suggestions d'événements et d'activités pour marquer le vingt-cinquième anniversaire (un résumé de ces questions figure dans le document de travail WHC-96/CONF.201/15).

Une évaluation préliminaire de la mise en oeuvre de la Convention, axée essentiellement sur l'avancement par rapport aux objectifs et finalités de la Stratégie globale de 1992 (mis au point à l'époque du vingtième anniversaire de la Convention) a été réalisée par le Centre du patrimoine mondial (voir le document de travail WHC-96/CONF.201/15).

En conclusion, le vingt-cinquième anniversaire est une occasion historique de renforcer la coopération internationale pour la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. C'est le moment de passer en revue d'un oeil critique les réalisations et les échecs et de planifier un programme d'action pour l'avenir. Cependant, avant tout, profitons de cette occasion pour mobiliser le soutien et la compréhension du public.